

L'épineuse question de la Loi et de la Grâce



1 Jean 5/3-4 : Car l'amour de Dieu consiste à garder ses commandements. Et ses commandements ne sont pas pénibles, ⁴ parce que tout ce qui est né de Dieu triomphe du monde; et la victoire qui triomphe du monde, c'est notre foi.

Introduction

La question de la Loi et de la Grâce revient sans cesse, beaucoup de personnes ont du mal à comprendre le comportement qu'il faudrait avoir dans la vie chrétienne.

Dans le monde chrétien, on trouve tous les extrêmes, d'un côté il y a des chrétiens qui considèrent que le Tanakh (Ancien testament) n'est plus d'actualité et qu'il ne sert même à rien de le lire. Et à l'autre bout, nous avons les fervents de la loi de Moïse...

Notre vie chrétienne nous a appris que la question que nous abordons dans cette étude est souvent posée. Mais les réponses données par les uns et les autres ne sont pas toujours claires et convaincantes, comme si chacun tirait la corde de son côté, étant certain d'être dans la vérité.

Certains chrétiens ont voulu se « rapprocher de la racine d'Israël » et se sont mis à suivre la loi de Moïse en le criant haut et fort, voulant même parfois l'imposer autour d'eux et dans leurs assemblées.

Le résultat ne s'est pas fait attendre, les autorités des églises ont lancé l'anathème de « judaïsation »...ce qui fait que maintenant, dès qu'une personne effleure le sujet du Shabbat, elle est accusée de judaïser et menacée de perdre son salut (se remettre sous la malédiction de la loi).

Cette situation est bien triste. En réalité, les comportements excessifs entraînent des réactions excessives. Pour montrer à quel point nous en sommes, voici une petite expérience que nous avons vécue.

Nous étions dans une petite assemblée évangélique depuis plusieurs années et j'apportais un message tous les mois et demi environ. Un jour j'allais aborder le sujet d'Amalek, le grand ennemi d'Israël. Avant de commencer, j'ai expliqué publiquement à l'église que j'allais mettre une kippa en solidarité avec le peuple juif qui a tant souffert des attaques d'Amalek, j'ai donc enseigné avec une kippa !

Une fois le culte terminé, plus personne ne m'a adressé la parole, je me suis retrouvé complètement isolé, tout le monde m'évitait et, lorsque nous sommes sortis de l'église, nous avons appris que l'église d'un autre quartier de la ville était déjà au courant de l'affaire...ce qui a eu pour effet de lever le bouclier anti judaïsation !

Même en précisant que c'était par solidarité avec Israël, l'assistance a délibérément interprété le geste comme une provocation. Cet incident nous a montré à quel point les habitudes sont tenaces, et à quel point l'antijudaïsme, voir l'antisémitisme est latent et à fleur de peau dans beaucoup d'églises.

Parmi les responsables d'églises, il y a de nombreuses réactions de protection et de peur, c'est humain mais bien triste et très dommageable.

La loi et la grâce

Yeshoua a combattu la tradition, pas la loi

Nous avons déjà expliqué qu'aucun royaume ne peut exister sans lois. Par conséquent le Royaume de Dieu ne fait pas exception.

L'apôtre Paul a écrit des épîtres qui ne sont, malheureusement, pas toujours simples à comprendre. Ses textes qui parfois semblent se contredire, sont régulièrement mal interprétés, et ont conduit à des comportements regrettables comme l'hyper grâce ou le rejet total de la loi. L'argument principal est celui-ci :

Rom 6/14-15 : Car le péché n'aura point de pouvoir sur vous, puisque vous êtes, non sous la loi, mais sous la grâce.

¹⁵ Quoi donc ! Pécherions-nous, parce que nous sommes, non sous la loi, mais sous la grâce ? Loin de là !

Dire que « nous ne sommes plus sous la loi » signifie que nous ne sommes pas sauvés par la loi.

Oui, Yeshoua est mort à notre place pour que nous puissions être graciés gratuitement. **Etre sous la grâce, c'est être gracié !** Mais alors pour vivre dans le pays du Roi (le royaume), cela nous autorise-t-il à enfreindre ses lois ? Le refus

d'observer les lois est une rébellion et un refus de s'intégrer au pays.

Rom 10/4 : car **Christ est la fin de la loi, pour la justification** de tous ceux qui croient.

La fin de la loi pour la justification : en réalité personne n'est capable de suivre la loi parfaitement à cause de notre nature de péché, donc la loi nous condamnait tous à mort. Seul un être sans péché pouvait accomplir la loi parfaitement, ce que Yeshoua a fait.

Puis, ayant pris notre condamnation sur lui, il est mort à notre place, car étant immortel, il a dû volontairement « donner sa vie pour nous » et, de ce fait, nous ne pouvons plus être condamnés par la loi, puisque nous avons été « exécutés ».

Notez bien qu'il n'est pas écrit : « Christ est la fin de la loi » tout court, mais « Christ est la fin de la loi **pour la justification** » !

Il a donc mis fin à la loi en tant qu'instrument de justice, d'où l'expression : « Fin de la loi pour la justification ».

Mais ce n'est pas la fin de la loi en tant que référence de vie dans le royaume ! Le sermon sur la montagne nous montre très clairement que les exigences du royaume sont toujours présentes.



Le Seigneur a montré comment on devait vivre la loi et ce faisant, il a combattu les ajouts rabbiniques qui avaient mis un joug sur le peuple. Yeshoua le disait :

Matt 23/4 : **Ils (scribes et pharisiens) lient des fardeaux pesants, et les mettent sur les épaules des hommes, mais ils ne veulent pas les remuer du doigt.**

Suite à cela, Yeshoua a dit 8 fois "malheurs à vous scribes et pharisiens". Cela est vrai, mais Yeshoua n'a jamais dit qu'il ne fallait plus suivre la loi de Dieu (loi de Moïse), au contraire il a dit :

Matt 5/17 : **Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes** ; je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir.

Accomplir la loi, c'est montrer comment et dans quel esprit nous devons la vivre.

C'est aussi lui changer son rôle, elle n'est plus là pour nous condamner, mais pour nous sanctifier.

Yeshoua combattait la tradition et tous les ajouts aux écritures. Toutes les traditions ne sont pas forcément bonnes, qu'elles soient rabbiniques, catholiques, orthodoxes, évangéliques, ou protestantes, notamment si elles ajoutent des contraintes à la loi de Dieu et l'annulent :

Matt 15/3 : Il leur répondit : Et vous, **pourquoi transgressez-vous le commandement de Dieu au profit de votre tradition ?**

Matt 15/5-6 : Mais vous, vous dites: Celui qui dira à son père ou à sa mère: Ce dont j'aurais pu t'assister est une offrande à Dieu, **n'est pas tenu d'honorer son père ou sa mère. Vous annulez ainsi la parole de Dieu au profit de votre tradition.**

Marc 7/9 : Il leur dit encore : **Vous anéantissez fort bien le commandement de Dieu, pour garder votre tradition.**

Marc 7/13 : annulant ainsi la parole de Dieu par votre tradition, que vous avez établie. Et vous faites beaucoup d'autres choses semblables.

Dans quel texte pouvons-nous trouver que Yeshoua nous demande de ne plus suivre la loi de Dieu ? Aucun !

Quel « Jésus » apportons-nous au monde ?

Je trouve parfois les chrétiens bien orgueilleux quand ils parlent du peuple juif. Il est courant d'entendre, d'un air méprisant : « Ils n'ont pas Jésus... ».

Laissez-moi vous dire que les chrétiens n'ont pas à se vanter de leur comportement dans l'histoire, ils ont bien souvent mis le costume d'Amalek pour exterminer le peuple juif...et les racines de cet esprit sont parfois encore bien vivantes. Alors quel « Jésus » les chrétiens ont-ils présenté au monde et particulièrement au peuple juif ?

Rom 11/17-18 : Mais si quelques-unes des branches ont été coupées, tandis que toi, olivier sauvage, **tu as été greffé parmi les branches restantes de l'olivier pour avoir part avec elles à la richesse de la racine, ¹⁸ ne va pas faire le fier aux dépens des branches.** Tu peux bien faire le fier ! Ce n'est pas toi qui portes la racine, mais c'est la racine qui te porte. (TOB)

Qu'avons-nous fait de Jésus ?

Rabbi AKIVA (17-137) a écrit ceci :

"L'amour du prochain constitue le plus grand des principes de la Torah" (Traité Nédarim 30.2).

Larry HUCH dans son livre « 10 malédictions qui bloquent la bénédiction » (Ed. Vida), rapporte cette question posée par un Rabbin :

« Si vous, qui vous dites chrétiens, avez rencontré Dieu, pourquoi êtes-vous si méchants les uns avec les autres ? »

N'est-il pas écrit :

Jean 13/35 : A ceci tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres.

Matt 22/36-40 : Maître, quel est le plus grand commandement de la loi ? ³⁷ Yeshoua lui répondit : Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, et de toute ta pensée. ³⁸ C'est le premier et le plus grand commandement. ³⁹ Et voici le second, qui lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. ⁴⁰ De ces deux commandements dépend toute la loi et les prophètes. (Voir : Marc 12/28-31)

En toutes choses Yeshoua a suivi la loi de Dieu, si nous voulons être à son image, pouvons-nous être hors la loi ? Il ne s'agit pas de suivre des règles à la lettre avec un cœur dur, car le fondement de la loi c'est l'amour, la lettre tue.

Le christianisme historique a donc, pour des raisons politiques, empêché les chrétiens de pratiquer le shabbat et de suivre la loi de Moïse. Maintenant, dès qu'un chrétien parle du shabbat on lui répond avec mépris : "Tu Judaïse"....

L'Empereur Constantin a fait comme le roi Jéroboam en Israël (voir 1 Rois 12-13) ! Il a changé le calendrier des fêtes et déplacé le jour du repos ; Tout cela à permis que l'église historique soit inondée de statuts, imprégnée d'idolâtrie et du culte des morts. Cette église s'est compromise avec les rois du monde et porte sur ses épaules de nombreuses injustices commises pour des intérêts bien bas.

Le monde évangélique s'est éloigné d'une partie de cela, tout en gardant le culte du dimanche, mais franchement, si vous étiez juif religieux, aimeriez vous venir dans une église pour entendre dire que le véritable Israël ce n'est plus vous, mais l'église. Ne seriez-vous pas méfiants d'entendre parler d'amour, alors que tant de juifs sont morts sous les coups des chrétiens...Ce « Jésus » qu'on leur a présenté, ils n'en veulent pas et je les comprends ! Dans l'esprit de nombreux juifs, le mot « chrétien » signifie « tortionnaire », et le nom « Jésus » est incompréhensible, rappelons que « Yeshoua » était juif, et non pas grec !

La loi après la venue de Yeshoua

Aimer Dieu, c'est garder ses commandements.

Il est certain que le rôle de la loi a changé après la première venue de Yeshoua HaMashiaḥ. Soyons clair : ce n'est pas le fait de suivre la loi de Moïse qui nous sauve. Le sauveur c'est Yeshoua, mort à notre place et ressuscité des morts. Nous sommes sauvés par grâce !



Ceci étant dit, que reste-t-il de la loi de Moïse après le passage de Yeshoua ? Il est important de rappeler ce verset de l'apôtre Jean qui était si proche du Seigneur :

1 Jean 5/3-4 : Car l'amour de Dieu consiste à garder ses commandements. Et ses commandements ne sont pas pénibles, ⁴ parce que tout ce qui est né de Dieu triomphe du monde; et la victoire qui triomphe du monde, c'est notre foi.

Cela signifie que l'Eternel aime que l'on obéisse à ses commandements, c'est une façon de l'honorer et de lui faire plaisir. La seule véritable question c'est « comment et dans quel esprit » !

Que dit Yeshoua de la loi ?

Dans tout royaume, la loi définit les limites à ne pas dépasser, sous peine de mettre en péril le royaume. Dans tous les pays, les lois sont accompagnées de sanctions dont on serait « passible » en cas d'infraction.

Nous savons que Yeshoua, le Roi Mashiaḥ, a été placé au-dessus de toute autorité, et en principe nous devrions vivre les prémices de son royaume au sein de l'église. Bientôt le Seigneur établira complètement ce royaume sur la terre entière, ce sera le millénium !

Donc, il existe des lois du royaume qui sont en vigueur et auxquelles nous devons nous soumettre. Quelles sont-elles ?

Rappelons que les principales lois, celles qui résument toute la loi, ont été données par Moïse :

Deut 6/5 : Tu aimeras l'Eternel, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta force.

Lév 19/18 : Tu ne te vengeras point, et tu ne garderas point de rancune contre les enfants de ton peuple. Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Je suis l'Eternel.

Et reprises par Yeshoua :

Marc 12/28-31 : Un des scribes, qui les avait entendus discuter, sachant que Yeshoua avait bien répondu aux

sadducéens, s'approcha, et lui demanda: Quel est le premier de tous les commandements? ²⁹ Yeshoua répondit: Voici le premier: Ecoute, Israël, le Seigneur, notre Dieu, est l'unique Seigneur; ³⁰ et: **Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu**, de tout ton coeur, de toute ton âme, de toute ta pensée, et de toute ta force. ³¹ Voici le second: **Tu aimeras ton prochain comme toi-même**. Il n'y a pas d'autre commandement plus grand que ceux-là.

En confirmant cela, Yeshoua nous montre qu'il n'a pas du tout rejeté la loi de Moïse. Au contraire, il est venu la vivre parfaitement, et il a payé le prix de notre incapacité à vivre parfaitement cette loi.

Le rôle de la loi a changé

Jusqu'à la venue de Yeshoua, la loi était là pour montrer ce qui est bien et mal aux yeux de Dieu. Comme il était impossible de suivre parfaitement cette loi, à cause de notre nature de péché, la loi nous condamnait tous à la mort spirituelle. C'est pour cela qu'il fallait faire régulièrement des sacrifices pour obtenir le pardon de Dieu.

Une fois que le sacrifice de Yeshoua HaMashiah fut fait, par la justice de Dieu, le pardon est devenu accessible à chacun, par la repentance. Ce qui fait que, dans ce cas, nous ne pouvons plus être condamnés par la loi.

2 Cor 3/9 : Si le ministère de la condamnation a été glorieux, le ministère de la justice est de beaucoup supérieur en gloire.

Rom 8/1 : Il n'y a donc maintenant **aucune condamnation** pour ceux qui sont en Yeshoua HaMashiah.

Le rôle de la loi a donc changé, elle ne nous condamne plus à la mort spirituelle, mais elle nous aide à nous sanctifier et à marcher droitement dans le royaume.

Que reste-t-il de la loi de Moïse ?

Pour simplifier les choses, la loi écrite de Moïse peut-être divisée en 3 parties :

1. Les lois sacrificielles
2. Les lois morales et comportementales
3. Les lois alimentaires

Les lois sacrificielles

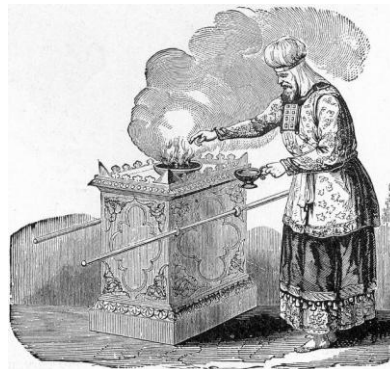
Il ne vous a pas échappé que le temple a été détruit 40 ans après le départ de Yeshoua. Cela signifie que non seulement le sacrifice de Yeshoua était nécessaire et suffisant pour la justice, mais que le Père a jugé bon de faire cesser les sacrifices du temple, qui n'avaient plus de raison d'être !

Par conséquence on pourrait penser que toutes les lois sacrificielles décrites dans le livre du

Lévitique n'ont plus cours. Oui et non, parce que les explications qui sont données dans la Torah à ce sujet doivent nous aider à réfléchir avant de faire nos propres sacrifices spirituels.

Par exemple, lorsque les fils d'Aaron ont apporté devant l'Eternel un feu étranger, ils sont morts :

Lév 10/1-2 : Les fils d'Aaron, Nadab et Abihu, prirent chacun un brasier, y mirent du feu, et posèrent du parfum dessus; ils apportèrent devant l'Eternel du **feu étranger**, ce qu'il ne leur avait point ordonné. ² Alors le feu sortit de devant l'Eternel, et les consuma: ils moururent devant l'Eternel.



Ainsi, de même quand nous nous approchons de Dieu pour exercer un ministère, que ce soit pour prêcher, louer, chanter, guérir les malades, prophétiser etc... si le « feu » n'est pas l'Esprit

Saint, mais un feu étranger ou nous même, nous risquons beaucoup !

Quand nous nous approchons du Père, la Torah nous enseigne qu'il faut être pur. C'est pourquoi Yeshoua applique l'esprit de la loi et dit :

Matt 5/23-24 : Si donc tu présentes ton offrande à l'autel, et que là tu te souviennes que ton frère a quelque chose contre toi, ²⁴ laisse là ton offrande devant l'autel, et **va d'abord te réconcilier avec ton frère; puis, viens présenter ton offrande**.

C'est donc à nous d'étudier et de chercher dans la Torah, comment nous devons vivre toutes nos approches du Père. Les lois sacrificielles sont donc à comprendre sous un angle spirituel.

Les lois morales et comportementales

Il est clair que les lois morales et comportementales sont toujours en vigueur. Elles ont même été durcies par Yeshoua dans le sermon sur la montagne. En fait, Yeshoua nous les met dans nos coeurs et nos esprits.

Par exemple, il ajoute une chose importante :

Matt 5/43-45 : Vous avez appris qu'il a été dit: Tu aimeras ton prochain, et tu haïras ton ennemi. ⁴⁴ Mais moi, je vous dis: Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous maltraitent et qui vous persécutent, ⁴⁵ afin que vous soyez fils de votre Père qui est dans les cieux; car il fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et il fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes.

Avez-vous remarqué qu'il ne dit pas : « vous avez appris qu'il a été écrit : », mais qu'il « a été dit : ».

La nuance est importante, car **nulle part dans la Torah de Moïse il est écrit de haïr son ennemi !**

Qui disait donc de haïr son ennemi ? C'était les Esséniens, encore appelés la « secte de Qumran ». Cependant Yeshoua, à cette occasion va durcir la loi de Moïse en demandant « d'aimer nos ennemis » !

De même, les lois sur la « nudité » (Lév 18) sont toujours actives, relisons les textes de Paul :

1 Tim 1/8-11 : **Nous n'ignorons pas que la loi est bonne,** pourvu qu'on en fasse un usage légitime, ⁹ sachant bien que la loi n'est pas faite pour le juste, mais pour les méchants et les rebelles, les impies et les pécheurs, les irréguliers et les profanes, les parricides, les meurtriers, ¹⁰ **les impudiques,** les infâmes, les voleurs d'hommes, les menteurs, les parjures, et tout ce qui est contraire à la saine doctrine, ¹¹ conformément à l'Évangile de la gloire du Dieu bienheureux, Évangile qui m'a été confié.

1 Cor 6/9-10 : Ne savez-vous pas que les injustes n'hériteront point le royaume de Dieu? Ne vous y trompez pas : **ni les impudiques,** ni les idolâtres, **ni les adultères,** ni les efféminés, ni les infâmes, ¹⁰ ni les voleurs, ni les cupides, ni les ivrognes, ni les outrageux, ni les ravisseurs, **n'hériteront le royaume de Dieu.**

L'impudicité = la nudité biblique : cela recouvre toutes les interdits et déviations sexuelles.

La loi est toujours là, avec des sanctions. Par exemple, dans ce verset, la sanction est de ne pas pouvoir entrer dans le royaume.... !

Les lois alimentaires

Ces lois portent sur l'alimentation casher, appelée « Cashrout ». Lorsque l'évangile a commencé à se répandre, de nombreux « gentils » ont été sauvés par grâce.



Les apôtres ont tenu une conférence et la discussion est venue sur le sujet de la cashrout et de la circoncision physique pour les gentils. La conclusion de la conférence de

Jérusalem fut de dire aux gens des nations :

Actes 15/1-10 : Quelques hommes, venus de la Judée, enseignaient les frères, en disant : Si vous n'êtes circoncis selon le rite de Moïse, vous ne pouvez être sauvés. ² Paul et Barnabas eurent avec eux un débat et une vive discussion; et les frères décidèrent que Paul et Barnabas, et quelques-uns des leurs, monteraient à Jérusalem vers les apôtres et les anciens, pour traiter cette question.⁴ Arrivés à Jérusalem, ils furent reçus par l'Église, les apôtres et les anciens, et ils racontèrent tout ce que Dieu avait fait avec eux. **⁵ Alors quelques-uns du parti des pharisiens, qui avaient cru, se levèrent, en disant qu'il fallait circoncire les païens et exiger l'observation de la loi de Moïse.** ⁶ Les

apôtres et les anciens se réunirent pour examiner cette affaire. ⁷ Une grande discussion s'étant engagée, Pierre se leva, et leur dit : Hommes frères, vous savez que dès longtemps Dieu a fait un choix parmi vous, afin que, par ma bouche, les païens entendissent la parole de l'Évangile et qu'ils crussent. ⁸ Et Dieu, qui connaît les cœurs, leur a rendu témoignage, en leur donnant le Saint-Esprit comme à nous; ⁹ il n'a fait aucune différence entre nous et eux, ayant purifié leurs cœurs par la foi. ¹⁰ **Maintenant donc, pourquoi tentez-vous Dieu, en mettant sur le cou des disciples un joug que ni nos pères ni nous n'avons pu porter ?**

Au sujet de la nourriture et de l'impudicité, il est écrit :

Actes 15/28-29 : Car il a paru bon au Saint-Esprit et à nous de ne vous imposer d'autre charge que ce qui est nécessaire, ²⁹ savoir, de **vous abstenir des viandes sacrifiées aux idoles, du sang, des animaux étouffés, et de l'impudicité,** choses contre lesquelles vous vous trouverez bien de vous tenir en garde. Adieu.

1 Cor 7/19 : La circoncision n'est rien, et l'incirconcision n'est rien, mais l'observation des commandements de Dieu est tout.

Par conséquent, il est clair que les juifs, même s'ils sont messianiques, ont gardé la circoncision et la cashrout, tandis que les « goïms » (nations) en ont été dispensés par les apôtres. Ceci étant dit, si un « gentil » décide selon sa conscience, de manger de la nourriture casher, rien ne lui interdit.

La loi de Moïse et l'église

Revenons maintenant à la question qui nous intéresse dans cette étude : comment gérer les comportements des uns et des autres par rapport à la loi de Moïse ?

Peut-on perdre le salut en suivant la loi ?

Lorsqu'un chrétien découvre qu'il (ou elle) est une « étincelle » (voir l'étude sur les étincelles), il se produit dans cette personne une sorte de cataclysme intérieur. Elle ne sera plus jamais la même et sera attirée comme par un aimant vers Israël ! Personne ne peut empêcher cela.

Toute la question est de savoir si cette personne a vraiment fait une rencontre intime et profonde avec Yeshoua HaMashiah.

Si sa conversion a été sentimentale et superficielle, alors elle risque fort d'être conduite à abandonner et renier Yeshoua pendant sa démarche vers le peuple d'Israël. Nous connaissons des familles « chrétiennes » depuis 20 ans, qui ont publiquement renié Yeshoua et l'ont même accusé d'être un « usurpateur ».

Mais si la conversion de la personne est réelle et profonde elle ne reniera pas Yeshoua HaMashiah, mais elle découvrira les richesses du peuple

d'Israël et complétera sa connaissance de Dieu à travers les enseignements de certains Rabbins, messianiques ou non. Elle pourra se greffer véritablement sur la racine.

L'effet désastreux du manque de sagesse

Il y a dans l'Eglise des personnes, qui par manque de sagesse en deviennent dangereuses. Quand une personne chrétienne veut se rapprocher de la racine d'Israël, l'enthousiasme peut faire d'immenses dégâts autour d'elle.

La mésaventure peut débuter de différentes façons, mais souvent par un manque de respect.

Ça peut être de vouloir imposer des drapeaux d'Israël dans l'église, de manger casher en le criant partout, ou encore de commencer à faire le shabbat et de vouloir changer le jour du culte de l'église, etc....

Rappelons que depuis Constantin au moins, les églises font un culte le dimanche.

Par ailleurs, la « doctrine du remplacement » est encore bien présente, ça ne fait que 72 ans que l'Eternel a ramené son peuple sur sa terre, et ce n'est pas fini.

Donc Israël n'a pas disparu dans les oubliettes de l'Eglise et l'Eternel n'a pas installé l'Eglise à la place d'Israël sur sa terre.



Mais il faut du temps pour absorber la réalité, réviser la doctrine et changer les habitudes. N'oublions pas enfin qu'il y a toujours eu de l'antisémitisme dans l'Eglise, c'est un fait ! Israël est bien souvent un sujet qui fâche... Jérusalem est une pierre pesante !

La conséquence des actes irréflechis est d'avoir hérissé la plupart des Pasteurs contre tout ce qui s'apparente à la loi de Moïse et aux traditions juives.

Ce qui fait que l'anathème suprême est de « judaïser » avec à la clé, la menace de perdre son salut ! Le résultat pratique est souvent une séparation, voir une division dans l'église.

En réalité, de nombreuses églises ne sont pas préparées à accepter des membres qui éprouvent

le besoin de s'approcher de la racine d'Israël, on ne sait pas comment gérer ces personnes et ça met trop de choses en question.

Quel comportement adopter ?

La clé de tout comportement doit être le respect de l'autre. Vouloir imposer le shabbat dans l'église, c'est un manque de respect. Refuser d'en discuter l'est tout autant.

Les faits montrent que, dans une église, soit on se soumet aux autorités établies, pourvu qu'elles ne soient pas abusives, soit on s'en va.

Respecter l'autre c'est l'aimer et lui permettre d'exister dans sa différence. Aimer consiste aussi à faire grandir l'autre dans sa relation avec Dieu. Aimer c'est encore le prévenir lorsqu'il prend des chemins de traverse.

Respecter ce n'est pas être complaisant, mais ouvert à la différence. Nous sommes tous différents, appelés à des tâches différentes, à suivre des chemins différents.

Le Shabbat

Je vous invite à réécouter l'enseignement sur « L'esprit du Shabbat », dans lequel j'explique que le jour du shabbat a été choisi par l'Eternel et que, dans la loi écrite de Moïse (la Torah), il n'y a rien qui impose une façon de « pratiquer » le shabbat.

Les Rabbins se sont appuyés sur la « loi orale » pour mettre en place un rituel du shabbat, avec de nombreuses règles. Le shabbat était devenu tellement contraignant à l'époque de Yeshoua, qu'il a dû rétablir les choses et a dit :

Marc 2/27 : Puis il leur dit: **Le shabbat a été fait pour l'homme, et non l'homme pour le shabbat**,²⁸ de sorte que le Fils de l'homme est maître même du shabbat.

Avec mon épouse, nous pratiquons un shabbat à notre manière, selon l'esprit que nous avons compris. C'est une affaire familiale que nous n'imposons à personne. Certains nous demandent des conseils, mais nous les laissons libres.

La liberté a un sens pour nous. Par exemple, le shabbat est un jour où l'on arrête de construire le monde pour se consacrer à admirer la personne de Dieu et son œuvre. Nous ne faisons pas d'achats ce jour-là, nous évitons de manipuler l'argent. Si toutefois nous rencontrons un SDF qui a besoin d'aide, pourquoi ne pas lui en donner, même à shabbat ? C'est cela l'esprit de la loi !

Es 53/13-14 : Si tu retiens ton pied pendant le sabbat, Pour ne pas faire ta volonté en mon saint jour, Si tu fais du sabbat tes délices, Pour sanctifier l'Eternel en le glorifiant, Et si tu

l'honores en ne suivant point tes voies, En ne te livrant pas à tes penchants et à de vains discours, ¹⁴ Alors tu mettras ton plaisir en l'Eternel, Et je te ferai monter sur les hauteurs du pays, Je te ferai jouir de l'héritage de Jacob, ton père; Car la bouche de l'Eternel a parlé.

A toutes celles et ceux qui veulent suivre strictement le rite rabbinique, nous respectons leur choix. Mais rappelons qu'il est écrit :

Gal 5/1 : C'est pour la liberté que Christ nous a affranchis. Demeurez donc fermes, et **ne vous laissez pas mettre de nouveau sous le joug de la servitude.**

Nous n'avons jamais cherché à imposer le shabbat dans une église. Les pasteurs qui nous connaissent savent bien que nous observons le shabbat, mais c'est une affaire entre nous et l'Eternel. Le résultat est que nous avons goûté à de nombreuses bénédictions depuis que nous le faisons. Ceci ne nous empêche pas d'aller au culte le dimanche pour maintenir la communion fraternelle. On ne change pas 1700 ans ou plus d'habitudes en un jour.

La cashrout

Certains chrétiens, souvent des étincelles, se mettent à la nourriture casher. Où est le problème ? Je ne vois vraiment pas pourquoi on les empêcherait, au nom de quoi ? Il est normal qu'une personne qui découvre sa racine juive, retourne à ce que l'Eternel a demandé aux enfants d'Israël.

Si ces personnes estiment qu'elles doivent cesser de manger du porc, c'est très bien. Elles ne perdront pas leur salut pour autant, il n'y a aucun danger à manger casher, bien au contraire !

Mais ce n'est pas parce qu'elles mangent casher qu'elles seront sauvées. Elles obéissent aux ordres de l'Eternel selon leur conscience.

Col 2/16 : Que personne donc ne vous juge au sujet du manger ou du boire, ou au sujet d'une fête, d'une nouvelle lune, ou des shabbats.

L'esprit de la loi

La liberté

L'Esprit Saint doit nous conduire dans toute la vérité pour arriver à la vraie liberté. Le mot « liberté » en hébreu se dit :

שְׁלַח (shalah) : envoyer, envoyer au loin, laisser aller, étendre.

חֲפְשִׁי (hafshi) : libre, affranchi de l'esclavage.

דֵּרוֹר (deror) : fluide, libre court, liberté.

La liberté permet de faire des choix et de pouvoir les accomplir, mais il faut la préserver soigneusement, car ce monde est rempli de pièges et de dominateurs qui veulent vous la reprendre.

Col 2/8 : **Prenez garde que personne ne fasse de vous sa proie** par la philosophie et par une vaine tromperie, s'appuyant sur la tradition des hommes, sur les rudiments du monde, et non sur Christ

Col 2/19 : Qu'aucun homme, sous une apparence d'humilité et par un culte des anges, ne vous ravisse à son gré le prix de la course, tandis qu'il s'abandonne à ses visions et qu'il est enflé d'un vain orgueil par ses pensées charnelles,.....

Où est le danger de la loi ?

Le véritable danger n'est pas de faire ou ne pas faire le shabbat, ce n'est pas non plus de manger casher ou de manger de tout.

Concernant les lois alimentaires, il est aussi écrit que **ce qui souille l'homme c'est ce qui sort et non ce qui entre.** C'est juste, mais si vous mangez de la mauvaise nourriture.... vous serez malade !

Le véritable danger c'est de se croire meilleurs que les autres !

Nous avons été membres d'une église pendant des années. Progressivement le « pasteur » l'a transformée en secte. Une grande partie des membres de l'église vivait en communauté et c'était une véritable fourmilière qui s'occupait des SDF. Tout cela avait une belle apparence, mais à l'intérieur c'était un esclavage incroyable.

De plus l'orgueil spirituel s'était installé, parce qu'on disait :



« Nous au moins on fait quelque chose pour les déshérités, on n'est pas comme toutes ces églises qui ne font rien »....

Un jour, tout s'est écroulé, ce fut une catastrophe humaine et spirituelle !

La grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf...

Quand on commence à se rapprocher de la racine d'Israël, bien souvent on se met (ou on est mis) « à part », ce qui est parfois synonyme de « mieux que les autres » dans l'esprit de la personne, qui considère que les autres ne veulent pas évoluer et qu'ils n'ont rien compris.

Le danger c'est l'orgueil ! Quand l'orgueil vient...c'est vraiment raté !

A quoi ça sert de suivre la loi et de devenir orgueilleux ? Méprisant ? Peut-être même dur de cœur ...comme les mauvais pharisiens.

A l'opposé, à quoi ça sert de se dire « sous la grâce » et de vivre n'importe comment ?

Nous avons appris que certains prédicateurs sont tellement accroc au sexe, qu'ils demandent pardon à Dieu, juste avant de prêcher, de l'adultère qu'ils viennent de commettre. Et la chose se répète régulièrement. De qui se moque-t-on ?

Une vraie question à se poser

Que fait l'application de la loi dans notre vie ? Avons-nous réellement l'impression de faire plaisir à Dieu ? Suivons-nous des règles pour les suivre, ou pour faire comme les autres ?

Si la loi nous dessèche le cœur, cela s'appelle le légalisme et c'est tout ce que Yeshoua est venu combattre.

Est-ce que le fait de suivre la loi m'ouvre le cœur aux autres ? N'oubliez pas que le Seigneur regarde au cœur. Ce qui restera c'est : "la foi, l'espérance et la charité".

Prov 4/23 : Garde ton cœur plus que toute autre chose, Car de lui viennent les sources de la vie.

Donc, tout est à peser. Oui, le royaume a des lois, oui le Père est un éducateur, oui Yeshoua est le sauveur. Mais le fait de suivre des lois ne doit pas faire de nous des êtres supérieurs et méprisants, sinon l'Eternel devra nous corriger.

Ne vous comparez pas aux autres, chacun est différent et nous sommes tous complémentaires les uns des autres. Le Seigneur est venu pour nous donner la vraie liberté : "la vérité vous rendra libres".

Plus on est intime avec Dieu, plus on est libre et moins la loi est pesante.

Satan veut imposer la pensée unique, certains voudraient que tous les chrétiens soient du même modèle. Ne nous laissons pas mettre sous ce joug. Pour Dieu, chacun est unique.

Il faut à tout prix éviter le légalisme. La grâce nous donne la capacité de vaincre le péché et d'aimer notre prochain.

Au fond, la question n'est pas :

- "La loi, oui ou non",
- mais "la loi, comment ? Pourquoi ? Dans quel état d'esprit ?"

Que le Seigneur vous aide et vous bénisse, Shalom sur vous !

